



- QUESTION ECRITE** (art. 35 du Règlement du CG)
- POSTULAT** (art. 33 du Règlement du CG)
  - dépôt
  - développement
- MOTION** (art. 32 du Règlement du CG)
  - dépôt
  - développement
- INTERPELLATION** (art. 34 du Règlement du CG)
- RESOLUTION** (art. 36 du Règlement du CG)

déposé(e) en séance du Conseil général du : 19 juin 2023

"Titre" : Château-Vieux : valorisons enfin notre patrimoine historique au centre-ville

Texte de l'intervention :

« Du ' Château-Vieux ', il ne reste actuellement que des restes de fondations. Les ruines du donjon ont été emportées lors des éboulements de la falaise. Aujourd'hui, il est toujours possible de voir un coté de la 'Tour carrée', au nord du promontoire donnant sur la Chapelle du Pont, et quelques restes de murailles entourant l'ancien bourg.

Les premières constructions de cette place forte sont certainement très anciennes et datent peut-être du 10ème siècle. »

Si ce texte introductif est disponible sur le site de la commune de Monthey, agrémenté d'une photo actuelle, d'un plan ancien et de quelques sources, force est de constater que ce patrimoine historique de notre commune, situé au cœur de notre ville, est loin d'être mis en valeur. Cette situation est regrettable, car l'ouvrage présente un grand intérêt pour l'histoire de la région et de la commune, tout comme la colline sur laquelle il se trouve.

Les espaces verts qui se trouvent sur cette colline et sa situation stratégique (à quelques pas du centre-ville et quelques minutes des gares) sont également autant

d'atouts dont la commune pourrait profiter si elle s'en donne les moyens. Il est aisé d'y imaginer non seulement une promotion historique du lieu, mais également des espaces publics pour les familles, événements culturels, etc. Aujourd'hui, une vision globale autour de cet emplacement, pourtant central, semble manquer.

Le Conseil municipal est donc prié de présenter sa vision globale autour de ce lieu emblématique de notre ville et de son avenir, à travers une évaluation des différents aménagements possibles sur la colline du Château-Vieux. Ceux-ci pourront tant mettre en avant son aspect historique que bénéficier à l'ensemble de la population de la commune.

Il est également prié de présenter un calendrier possible de réalisation des aménagements envisagés.

Le cas échéant, le Conseil municipal pourra également présenter une planification budgétaire afin que les investissements nécessaires à la mise en valeur de ce patrimoine central de notre commune puissent être réalisés.

Nom prénom : Clément Borgeaud

Représentant le parti / groupe : Parti socialiste et Gauche citoyenne

Date : 19 juin 2023

➔ A transmettre, à l'issue de la séance, au bureau du Conseil général

## Conseil général

Réponse au postulat de  
représentant du  
formulée en séance du Conseil général le  
répondu en séance du Conseil général le

M. Clément BORGEAUD  
parti PS-GC  
19 juin 2023  
9 décembre 2024

Titre : Château-Vieux : valorisons enfin notre patrimoine historique au centre-ville

Développement :

Du 'Château-Vieux', il ne reste actuellement que des restes de fondations. Les ruines du donjon ont été emportées lors des éboulements de la falaise. Aujourd'hui, il est toujours possible de voir un coté de la 'Tour carrée', au nord du promontoire donnant sur la Chapelle du Pont, et quelques restes de murailles entourant l'ancien bourg.

Les premières constructions de cette place forte sont certainement très anciennes et datent peut-être du 10ème siècle.

Si ce texte introductif est disponible sur le site de la commune de Monthey, agrémenté d'une photo actuelle, d'un plan ancien et de quelques sources, force est de constater que ce patrimoine historique de notre commune, situé au cœur de notre ville, est loin d'être mis en valeur. Cette situation est regrettable, car l'ouvrage présente un grand intérêt pour l'histoire de la région et de la commune, tout comme la colline sur laquelle il se trouve.

Les espaces verts qui se trouvent sur cette colline et sa situation stratégique (à quelques pas du centre-ville et quelques minutes des gares) sont également autant d'atouts dont la commune pourrait profiter si elle s'en donne les moyens. Il est aisé d'y imaginer non seulement une promotion historique du lieu, mais également des espaces publics pour les familles, événements culturels, etc. Aujourd'hui, une vision globale autour de cet emplacement, pourtant central, semble manquer.

Le Conseil municipal est donc prié de présenter sa vision globale autour de ce lieu emblématique de notre ville et de son avenir, à travers une évaluation des différents aménagements possibles sur la colline du Château-Vieux. Ceux-ci pourront tant mettre en avant son aspect historique que bénéficier à l'ensemble de la population de la commune.

Il est également prié de présenter un calendrier possible de réalisation des aménagements envisagés.

Le cas échéant, le Conseil municipal pourra également présenter une planification budgétaire afin que les investissements nécessaires à la mise en valeur de ce patrimoine central de notre commune puissent être réalisés.

## **1. INTRODUCTION**

Le patrimoine historique d'une commune dépasse le simple rôle de vestige du passé. Il incarne l'identité d'un lieu, témoigne de son évolution à travers les âges et permet aux citoyens actuels de se reconnecter à leur histoire. Le Château-Vieux de Monthey, avec ses fondations datant peut-être du 10<sup>ème</sup> siècle, est un exemple marquant de ce patrimoine souvent négligé. Si des ruines subsistent encore, elles sont sous-exploitées et mal mises en valeur dans le tissu urbain de la ville. Pourtant, la colline qui abrite ce site regorge de potentiel, tant historique que culturel.

La Municipalité partage pleinement l'idée que ce patrimoine pourrait jouer un rôle clé dans la valorisation de notre ville. Elle souhaite s'inscrire dans une démarche proactive visant à développer ce site, en collaboration avec les autorités compétentes, tout en tenant compte des impératifs archéologiques et des besoins actuels de la population.

## **2. DEVELOPPEMENT**

### **2.1 Le potentiel historique du Château-Vieux : un témoin précieux à préserver**

La Municipalité reconnaît pleinement l'importance du Château-Vieux en tant que témoin précieux de son histoire locale. Bien que des éboulements aient endommagé certaines structures, la "Tour carrée" et les fondations visibles demeurent des éléments historiques essentiels qu'il est impératif de protéger et de valoriser. Ce site pourrait devenir un point d'intérêt non seulement pour les Montheysans mais également pour les visiteurs, contribuant ainsi à la promotion de l'histoire locale.

Cependant, il est important de rappeler que ce secteur est classé en zone archéologique protégée. Toute intervention doit donc être réalisée en collaboration étroite avec le Canton, conformément aux lois en vigueur sur la protection des biens culturels et archéologiques. Des études approfondies seront nécessaires pour garantir que les futurs aménagements respectent l'intégrité historique du site. La Municipalité est déjà en dialogue avec les autorités cantonales pour s'assurer que toute valorisation du Château-Vieux soit compatible avec la révision globale du Plan d'affectation des zones (PAZ) et du Règlement Communal des Constructions et des Zones (RCCZ).

En outre, la valorisation du site n'a pas qu'une valeur historique; elle peut également revêtir un caractère pédagogique et touristique. La réhabilitation de ce patrimoine pourrait attirer des passionnés d'histoire, des chercheurs, ainsi que des touristes, tout en sensibilisant les jeunes générations à l'importance de leur héritage local.

### **2.2 Développer un espace culturel et social au service de la population**

Outre son intérêt historique, la colline du Château-Vieux dispose d'un réel potentiel pour devenir un espace social et culturel majeur au cœur de Monthey. Sa proximité avec le centre-ville et sa situation géographique en font un lieu stratégique. La Municipalité soutient pleinement l'idée d'aménager cet espace de manière à en faire un lieu de détente, de loisirs et d'activités culturelles pour l'ensemble de la population.

Sa vision pour ce site inclut la création d'espaces publics accueillants où les familles, les jeunes et les aînés pourraient se retrouver pour profiter des espaces verts, participer à des événements culturels ou simplement se promener dans un cadre historique. Des événements tels que des concerts ou des expositions temporaires pourraient exploiter ce cadre unique.

L'idée d'allier patrimoine et modernité est particulièrement pertinente. En intégrant des infrastructures contemporaines, comme des aires de jeux ou des espaces de pique-nique, le Château-Vieux pourrait devenir un lieu de rassemblement communautaire, revitalisant ainsi le quartier tout en renforçant le lien entre passé et présent.

Ces aménagements devront néanmoins être en cohérence avec la planification urbaine future de Monthey. La Municipalité veille à ce que tout projet soit en adéquation avec notre vision globale de développement durable et harmonieux de la ville.

### **2.3 Une vision globale nécessitant une planification rigoureuse et un partenariat solide avec le Canton**

Consciente du potentiel que représente le Château-Vieux, la Municipalité est ouverte à l'idée de développer ce site, dans le respect des réglementations et des objectifs de préservation patrimoniale. A ce stade, aucune étude approfondie n'a encore été initiée. Cependant, la Municipalité est prête à envisager une collaboration avec le Canton et les experts en archéologie pour évaluer les possibilités d'aménagement. Cela garantirait que tout projet futur respecte les impératifs archéologiques et patrimoniaux tout en répondant aux besoins de la population.

Sur le plan financier, ce projet s'inscrira dans une planification budgétaire pluriannuelle. Un calendrier de réalisation sera établi après les études archéologiques et les consultations avec les autorités cantonales. Toutes les options de financement, y compris les subventions cantonales, fédérales et les partenariats privés, seront explorées afin d'alléger la charge financière pour la commune.

Un projet d'une telle importance doit être vu comme une démarche plus large de réappropriation du patrimoine par les habitants. Le Château-Vieux pourrait devenir un modèle réussi d'intégration entre passé et présent, en offrant aux citoyens un lieu de rencontre et de partage, tout en mettant en valeur l'histoire locale.

## **3. CONCLUSION**

La valorisation du Château-Vieux représente une occasion unique pour la Ville de Monthey de réaffirmer son attachement à son patrimoine tout en répondant aux besoins contemporains de sa population. Ce projet ne se limite pas à la préservation d'un site historique; il s'inscrit dans une dynamique de revalorisation culturelle et sociale au bénéfice de toute la communauté. En exploitant pleinement le potentiel de ce site emblématique, la Ville de Monthey pourrait non seulement préserver un témoin précieux de son passé mais aussi offrir un espace dynamique où l'histoire, la culture et la vie sociale se rencontrent harmonieusement.

L'importance d'un tel projet réside dans sa capacité à créer un lieu de rassemblement, renforçant le lien entre les générations et le sentiment d'appartenance des habitants à leur ville. Les Montheyens pourront s'approprier cet espace, qui pourrait également attirer un public extérieur curieux de découvrir l'histoire riche de la région.

Consciente des défis techniques et financiers, la Municipalité est prête à explorer toutes les solutions pour assurer la faisabilité de ce projet. La recherche de financements, la collaboration avec le Canton et l'intégration du site dans une vision globale de développement durable sont des priorités.

Ce projet, inscrit dans une perspective à long terme, marquera durablement l'identité de Monthey et son rayonnement culturel.

Ainsi, la mise en valeur du Château-Vieux ne sera pas seulement un hommage à l'histoire, mais aussi un investissement pour l'avenir de Monthey, créant un espace vivant où le patrimoine se conjugue au présent pour le bien des générations futures.

Monthey, le 28 octobre 2024